



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 12 avril 2016

La Banque nationale suisse lance l'application «50 francs» Découvrir le nouveau billet à l'aide d'un appareil mobile

La Banque nationale suisse (BNS) lance une application pour appareils mobiles qui permettra au public de se familiariser avec le nouveau billet de 50 francs. L'application «50 francs» de la BNS peut dès maintenant être téléchargée gratuitement dans l'App Store d'Apple (itunes.apple.com) et dans Google Play (play.google.com). Elle présente de manière ludique les principales informations concernant les éléments de sécurité du billet et donne des détails intéressants sur son graphisme.

L'application «50 francs» est une application de réalité augmentée qui fonctionne avec la caméra d'un smartphone ou d'une tablette. Lorsque l'on dirige la caméra d'un appareil mobile sur un nouveau billet de 50 francs, l'application en révèle les éléments graphiques et de sécurité. Il est en outre possible d'observer ces différents éléments en image agrandie ou dans un court-métrage. Cette application permet de découvrir le nouveau billet, mais non d'en vérifier l'authenticité.

L'application est disponible pour les systèmes d'exploitation iOS (Apple) et Android (Google). Il existe des versions pour smartphones et tablettes (Apple: iPhone 4s ou version ultérieure, et iPad; Google: appareils Android performants, à partir de la version 4.1). L'application existe en français, en allemand, en italien et en anglais.

Le 6 avril 2016, la Banque nationale a présenté au public sa nouvelle série de billets de banque, qui a pour thème «La Suisse aux multiples facettes». Chaque coupure montre un aspect caractéristique de la Suisse. Celle de 50 francs dépeint la Suisse comme un pays invitant à l'aventure et vient d'être mise en circulation. La prochaine coupure, celle de 20 francs, le sera au printemps 2017. Les coupures restantes seront émises d'ici 2019. Les billets de l'actuelle série, la huitième, gardent jusqu'à nouvel avis leur statut de moyens de paiement ayant cours légal.



Communiqué de presse

De nombreuses informations sur les billets de banque suisses sont disponibles à la rubrique Billets et monnaies du site Internet de la BNS (www.snb.ch).